



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 23 novembre 2023

PARTIE I

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
23 novembre 2023
n° 40 / 8017^e
pages 2041 à 2080



Version numérique incluse*



ÉDITORIAL

2041 Une société d'usufruitiers, *Jean-Pascal Chazal*

ACTUALITÉS

- 2044 Bail commercial (clauses) : application dans le temps du réputé non écrit
- 2045 Société civile (gérant) : prescription de l'action pour faute séparable
- 2045 Produit défectueux (responsabilité) : cumul d'actions de la victime
- 2047 Bail d'habitation (état des lieux) : établissement unilatéral par le bailleur
- 2046 Droit de l'Union européenne : présentation d'un projet de loi d'adaptation
- 2048 Action civile (blanchiment) : préjudice moral de l'État français
- 2048 Silence de l'administration (acceptation) : portée de la liste des procédures
- 2050 Saisie de droits incorporels (adjudication) : inconstitutionnalité du régime

POINT DE VUE

2051 Le droit de la consommation au service de la transition écologique,
Garance Cattalano et Grégoire Leray

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2060 **Panorama** : Droit patrimonial de la famille, interne et international,
Sara Godechot-Patris et Clothilde Grare-Didier
- 2070 **Notes** : Retour sur la condition suspensive sans terme fixe,
note sous Civ. 3^e, 14 sept. 2023, Jean-Denis Pellier
- 2075 Conséquences d'une pluralité de créanciers sur les règles de l'accession immobilière,
note sous Civ. 3^e, 21 sept. 2023, Patrick Bouathong

ENTRETIEN

2080 Maxime Barba - L'aide juridictionnelle après le rapport de la Cour des comptes

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDEI
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BESARANT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON et PHILIPPE MERZ

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCAL DEZENNEZ
RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (0140645403)

RÉDACTION

Maelle HARSOUËT DE KERAVEL (0140645379)

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Pamela ANDRY (0140645284)

Laurence BREUZE-DINNAT (0140645481)

Katy PERCHEREAU (0786620357)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, *Directrice*

ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 99,74€ TTC

Etranger : 1016,56€ TTC

Prix au numéro : 41,86€ TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLI-PRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,06 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

2041

Une société d'usufruitiers

ACTUALITÉS

2044

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution
Concurrence : saisie de la commission
d'examen des pratiques commerciales,
Com. 15 nov. 2023

Contrat d'affaires

Transport aérien (Convention de Montréal) :
notion de transport international,
CJUE 16 nov. 2023

Fonds de commerce et commerçants
Bail commercial (clauses) : application dans le
temps du réputé non écrit, Civ. 3^e, 16 nov. 2023

Propriété intellectuelle

Contrefaçon (action civile) : point de départ
de la prescription, Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023

Indication géographique (conditions) :
preuve d'une caractéristique géographique,
Com. 15 nov. 2023

Société et marché financier
Société civile (gérant) : prescription de l'action
pour faute séparable, Com. 14 nov. 2023

2045

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance
Produit défectueux (responsabilité) : cumul
d'actions de la victime, Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023

2046

DROIT IMMOBILIER

Bail
Bail d'habitation (état des lieux) : établissement
unilatéral par le bailleur, Civ. 3^e, 16 nov. 2023
Bail rural (requalification) : convention pluri-
annuelle de pâturage, Civ. 3^e, 16 nov. 2023

2046

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen
Données personnelles (traitement) : recours
contre l'autorité de contrôle, CJUE 16 nov. 2023
Droit de l'Union européenne : présentation
d'un projet de loi d'adaptation

2048

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale
Action civile (blanchiment) : préjudice moral
de l'État français, Crim. 15 nov. 2023
Saisie pénale : remise des biens placés
sous main de justice, Crim. 15 nov. 2023

2048

DROIT PUBLIC

Droit administratif
Silence de l'administration (acceptation) : portée
de la liste des procédures, Com. 15 nov. 2023
Étranger (rétention administrative) : mesure
de protection juridique, Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023

2049

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
Santé du salarié (obligation de sécurité) :
eau non potable en Haïti, Soc. 15 nov. 2023

2049

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile
Réforme de la justice : inconstitutionnalité
partielle des lois
Compétence européenne (bail d'immeuble) :
location d'un bungalow, CJUE 16 nov. 2023
Voie d'exécution
Saisie de droits incorporels (adjudication) :
inconstitutionnalité du régime,
Cons. const. 17 nov. 2023



2051 Le droit de la consommation
au service de la transition écologique
par Garance Cattalano et Grégoire Leray



CHRONIQUE

2054 L'intelligence artificielle générative :
(épi)phénomène pour le droit ?
par Lémy Godefroy

PANORAMA

2060 Droit patrimonial de la famille, interne et international
septembre 2022 – septembre 2023
par Sara Godechot-Patris et Clothilde Grare-Didier

NOTES

2070 Retour sur la condition suspensive sans terme fixe,
note sous *Cv. 3^e*, 14 sept. 2023
par Jean-Denis Pellier

2075 Conséquences d'une pluralité de créanciers
sur les règles de l'accession immobilière,
note sous *Cv. 3^e*, 21 sept. 2023
par Patrick Bouathong



2080 Maxime Barba – L'aide juridictionnelle
après le rapport de la Cour des comptes

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

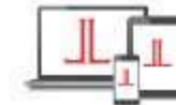
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr

Revue Lamy de la concurrence

DOSSIER : Pratiques restrictives de concurrence : entre international et numérique

- À la recherche de la loi applicable à la convention unique
Héloïse MEUR
- Le déséquilibre significatif dans les litiges internationaux :
pour une approche cohérente entre actions de parties privées et actions de l'administration
Jean-Philippe ARROYO
- Pratiques restrictives de concurrence et secteur du numérique
Aude LE DANTEC
- Le droit des aides d'État et la riposte européenne au protectionnisme américain
Cheik GALOKHO
- Règlement sur les subventions étrangères : précisions sur les dispositions relatives aux
concentrations et aux contrats de la commande publique
Jérémy BERLEMONT et Céline GARNIER

132 | MENSUEL
NOVEMBRE 2023

Conseil scientifique

Frédéric de BURE :

Avocat, Cleary Gottlieb Steen
& Hamilton LLP

Sébastien BRAMERET :

Maître de conférences à l'Université Grenoble
Alpes, Membre du GRDPE

Benjamin CHEYNEL :

Référéndaire à la Cour de justice
de l'Union européenne

Lorraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ :

Avocat, Jeantet Associés

Jean-Christophe GRALL :

Avocat, Grall & Associés

Pascal IDOUX :

Professeur de droit public à l'Université
de Montpellier I, CREAM/IUF

Bruno LASSERRE :

Ancien Président de l'Autorité de la concurrence

Gildas de MUIZON :

Deloitte Economic Consulting

Gwenaël MUGUET-POULLENNEC :

Référéndaire au Tribunal de l'Union européenne

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de Droit

Éric PAROCHE :

Avocat, Hogan Lovells

Alexandre RIÉRA :

Maître de conférences en droit privé à l'Université de
Pérpignan Via Domitia, Avocat, AARPI RGR Avocats

Jacqueline RIFFAULT-SILK :

Conseiller à la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social
7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédactrice en chef : Chloé Mathonnière

Rédacteur en chef adjoint : Jérémy Berlemont

Ont participé à ce numéro : Céline Garnier,
Mariam El Bardan

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 84,74 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N°ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 1226 T 85786

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint, 2 rue Descartes,
95330 Domont

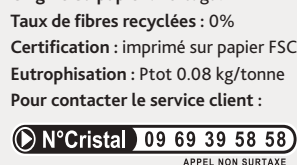
Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : imprimé sur papier FSC

Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :



courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale
ou partielle par quelque procédé que ce soit, du
contenu issu de la présente publication, effectuée
sans autorisation de l'éditeur, est illicite et
constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la
manière suivante : RLC 2023/132, n° 4506
(année/n° de la revue, n° du commentaire)

Sommaire

FOCUS P. 4

- Géoblocage et entente : le Tribunal de l'Union confirme la condamnation de plusieurs acteurs de l'industrie du jeu vidéo
Jérémy BERLEMONT

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 6

- Contrôle des concentrations P. 6
- Pratiques anticoncurrentielles P. 8
- Transparence et pratiques commerciales déloyales P. 15
- Aides d'État P. 17
- Régulation P. 18
- Commande publique P. 20

ÉCLAIRAGE P. 24

- Règlement sur les subventions étrangères : précisions sur les dispositions relatives aux concentrations et aux contrats de la commande publique
Jérémy BERLEMONT et Céline GARNIER

DOSSIER P. 28

■ PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE : ENTRE INTERNATIONAL ET NUMÉRIQUE

À la recherche de la loi applicable à la convention unique P. 29
Héloïse MEUR

Le déséquilibre significatif dans les litiges internationaux : pour une approche cohérente entre actions de parties privées et actions de l'administration P. 35
Jean-Philippe ARROYO

Pratiques restrictives de concurrence et secteur du numérique P. 44
Aude LE DANTEC

ANALYSE P. 49

- Le droit des aides d'État et la riposte européenne au protectionnisme américain
Cheik GALOKHO

DROIT & PATRIMOINE

LE MENSUEL
DE TOUS
LES PRATICIENS
DU DROIT

N°340 • novembre 2023

Prix au n° : 43,58 € HT – 44,50 € TTC. Abonnement annuel : 475,02 € HT – 485 € TTC.

DOSSIER

PROCEDURE CIVILE : les nouveaux enjeux



ENTRETIEN

Mieux encadrer le dispositif
des aviseurs fiscaux

CHRONIQUE

Droit des biens
publics

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

La gestion des risques au cœur des ateliers du Business & Legal Forum.....6

Le Business & Legal Forum s'est déroulé, le 19 octobre dernier, dans les locaux de la Maison des Arts & Métiers. Une journée de conférences très riches, grâce aux interventions d'une cinquantaine de speakers apportant la vision des pouvoirs publics, des ONG, des entreprises et des conseils. La rédaction n'a rien manqué. Compte-rendu.

ENTRETIEN

Mieux encadrer le dispositif des aviseurs fiscaux.....8

Reconnue lanceuse d'alerte dans l'affaire UBS et également collaboratrice occasionnelle du service public dans le cadre des échanges qu'elle a eus avec l'administration des douanes dans la même affaire, l'ancienne salariée d'UBS, Stéphanie Gibaud, s'est vu refuser une indemnisation en tant qu'« aviseur fiscal », aux termes d'un arrêt rendu le 27 septembre 2023 par la cour administrative d'appel de Paris. Interview de son avocat, Antoine Reillac, associé du cabinet Arfé Avocats.

PROFESSIONS

Les personnes âgées vulnérables face aux produits financiers.....10

Alliés depuis plusieurs années pour veiller à la protection des personnes âgées vulnérables face à la commercialisation des produits financiers, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont mené, du 16 septembre au 7 octobre 2022, une série d'entretiens bilatéraux sur ce thème avec des établissements bancaires, des entreprises d'assurance et des fédérations professionnelles. Une synthèse en a été réalisée.



PROCEDURE CIVILE : les nouveaux enjeux

- **Face à la multiplication des réformes de procédures, les objectifs ont-ils été atteints ?**20
Par Emmanuelle Vajou, LX Nîmes
- **Les modes amiables plutôt que le judiciaire ?**.....24
Par Sophie Crepin, LX Pau-Toulouse
- **La communication électronique**.....29
Par Inès Rubinel, LX Rennes-Angers

SOMMAIRE

ACTUALITÉ · PRATIQUE · ANALYSE · DOSSIER · JURISPRUDENCE

ANALYSE

- Locations meublées :
réglement de comptes à OK Dutreil**11
Par Alexandre Guenfici, docteur en droit (spécialité fiscalité),
avocat au barreau (Marseille et Narbonne), cabinet LexFiscalis

CHRONIQUE

- Droit des biens publics**42
Par Jean-François Giacuzzo, professeur à la Faculté de droit,
Université Toulouse Capitole. IEJUC

- **L'arrêt de l'exécution provisoire à travers le prisme de la jurisprudence du premier président de la cour d'appel de Reims**33
Par Martin Boëlle, LX Paris-Versailles
- **Les missions du commissaire de justice**38
Par Olivier Fradin, LX Lyon et Paris

© ADOBE STOCK

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 46 du 20 novembre 2023

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Les leçons d'Émile Zola

N° 1299 - Par Wanda MASTOR

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | DROIT INTERNATIONAL

Ce qu'il nous reste d'humanité

N° 1300 - Par Florence CREUX-THOMAS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURE CIVILE

L'appel et la péremption dans la saisie immobilière

N° 1301 - Par Christian LAPORTE

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ASSURANCES

Accidents de la circulation : à propos des recours en contribution des assureurs en présence de trains routiers

N° 1302 - Par Nicolas RIAS

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Compétence territoriale en matière d'apologie du terrorisme : les propos incriminés doivent se rapporter au territoire français

N° 1303

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

Constitutionnalité des dispositions relatives à la conservation d'un échantillon des produits stupéfiants saisis avant leur destruction

N° 1304

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 9 au 29 octobre 2023

N° 1305

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

Séance d'identification des suspects et géolocalisation : deux mesures, trois enseignements

N° 1306 - Par Pierre-Jérôme DELAGE

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | FAUX

Les juges civils et pénaux confrontés à la reconnaissance mensongère de paternité

N° 1307 - Par Laetitia GAURIER

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SALARIÉS PROTÉGÉS

La résiliation judiciaire du contrat de travail d'un salarié protégé en cas de manquement de l'employeur à son obligation de réintégration

N° 1308 - Par Lydie DAUXERRE

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DÉFENSEUR DES DROITS

« Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture » : le rapport annuel de la Défenseure des droits

N° 1309

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Illégalité d'une suspension d'agrément d'assistant familial au nom du seul principe de précaution

N° 1310 - Par Mathieu TOUZEIL-DIVINA

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 9 au 15 novembre 2023

N° 1311

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | RESPONSABILITÉ CIVILE

Réception de mariage : les époux ne sont pas à la noce !

N° 1312 - Par Jean-Christophe BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

La dynamique internationale de la faculté de droit et de science politique de Rennes

N° 1313 - Par Sébastien CARÉ

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | DEVOIR DE VIGILANCE

Discussions sur les conditions des actions en conformité au devoir de vigilance

N° 1314 - Par Béatrice PARANCE et Judith ROCHFELD

[Consulter le PDF](#)

CHRONIQUES | RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile

N° 1315 - Par Cyril BLOCH et Jonas KNETSCH

[Consulter le PDF](#)

CHRONIQUES | DROIT DES BIENS

Droit des biens

N° 1316 - Par Hugues PÉRINET-MARQUET

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | MOT DE LA SEMAINE

Exercice d'équilibriste du Conseil constitutionnel entre préservation de l'environnement et redynamisation de l'industrie

N° 1317 - Par Vincent BRENOT

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | PODCAST

Le Club des juristes lance « Quid Juris ? », le podcast qui traite l'actualité par le prisme du droit

N° 1318

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | COLLOQUE

Conférence Cyberjustice Europe 2023

N° 1319

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 47 du 23 novembre 2023

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

3 QUESTIONS - Le chèque prévention : un outil pour favoriser l'accès des entreprises aux procédures amiables de prévention

N° 995 - Par Jonathan LEVEUGLE

[Consulter le PDF](#)

ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Analyse de l'accès au crédit bancaire des entreprises en restructuration

N° 996

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Revue Communication Commerce électronique

N° 997

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Code des entreprises en difficulté 2024

N° 998

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Pénuries de compétences : enquête Eurobaromètre

N° 999

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | INFRACTIONS ÉCONOMIQUES

Le DOJ, le BIS et l'OFAC publient une note conjointe encourageant la divulgation spontanée des possibles infractions aux sanctions et contrôles des exportations

N° 1000 - Par Jan DUNIN-WASOWICZ et Justin CAMPBELL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ASSURANCE

Mutuelles : toute modification de garantie doit être notifiée individuellement à chaque

adhérent

N° 1001

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BAIL COMMERCIAL

Délais de paiement accordés par une ordonnance de référé passée en force de chose jugée

N° 1002

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Mise en oeuvre du contrôle de la mono-détention d'un PEL ou d'un CEL au moyen d'un traitement de données personnelles

N° 1003

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COMMISSAIRE AUX COMPTES

Responsabilité du commissaire aux comptes qui ne décèle pas les malversations du comptable d'une société

N° 1004

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COMMISSAIRE AUX COMPTES

Prescription quinquennale de l'action en responsabilité pour le commissaire à la transformation

N° 1005

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

La faculté de saisir la commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC) à l'appréciation discrétionnaire des juges du fond

N° 1006

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Tracfin : un nouveau formulaire de déclaration de soupçon

N° 1007

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENVIRONNEMENT

Sanctions pénales en matière de protection du cadre de vie et de sécurité d'approvisionnement en électricité

N° 1008

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Surveillance prudentielle : l'ESMA intègre le cyber-risque comme nouvelle priorité stratégique

N° 1009

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ PUBLIC

Commande publique : la Commission européenne dévoile les futurs seuils européens

N° 1010

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | NUMÉRIQUE

Le Parlement et le Conseil de l'UE s'accordent sur le futur portefeuille numérique européen

N° 1011

[Consulter le PDF](#)

La date butoir des négociations commerciales entre les industriels et les distributeurs est officiellement avancée

N° 1012

[Consulter le PDF](#)

Compétence exclusive de la juridiction de la sécurité sociale pour statuer sur une demande d'indemnisation en lien avec une maladie professionnelle

N° 1013

[Consulter le PDF](#)

Accident d'hélicoptère lors du tournage d'une émission de télévision : la faute de l'employeur était inexcusable

N° 1014

[Consulter le PDF](#)

Présomption de faute inexcusable et demandeur d'emploi

N° 1015

[Consulter le PDF](#)

L'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie devant le Conseil constitutionnel

N° 1016

[Consulter le PDF](#)

Calcul des limites d'exonération de cotisations sociales au financement du régime de retraite complémentaire et du régime de prévoyance complémentaire

N° 1017

[Consulter le PDF](#)

Conditions d'exonération des cotisations patronales pour les entreprises implantées en zones franches urbaines

N° 1018

[Consulter le PDF](#)

Prolongation de l'usage du titre-restaurant pour les courses alimentaires

N° 1019

[Consulter le PDF](#)

Prise en compte décalée des absences : clarification du Boss sur le calcul du plafond de la Sécurité sociale

N° 1020

[Consulter le PDF](#)

Nouvelle actualisation de la rubrique « Montant net social » du Boss

N° 1021

[Consulter le PDF](#)

Position à prendre du Conseil de l'UE au sein du comité spécialisé « Commerce » sur la

coopération administrative en matière de TVA et de recouvrement institué par l'« Accord de coopération » (ACC)

N° 1022

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Aménagement des exonérations liées à la prise en charge des frais de transport

N° 1023

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Six axes prioritaires pour une stratégie formalisée de détection de la fraude fiscale des particuliers

N° 1024

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | RÉGIME PARTICULIER

Rééchelonnement des redevances dues au titre de l'utilisation de fréquences pour l'exploitation d'un réseau mobile métropolitain

N° 1025

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Prises de contrôle de sociétés « sensibles » par des investisseurs étrangers

N° 1330 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SAS

Devoir de loyauté de l'actionnaire de SAS comme abus d'égalité : le contrat pour en réchapper ?

N° 1331 - Par Quentin NÉMOZ-RAJOT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

La personnalité morale de la société en liquidation et l'action en justice

N° 1332 - Par Bruno DONDERO

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté - Liquidation judiciaire - EIRL - Procédure limitée au patrimoine affecté - Déclaration d'affectation antérieure à la loi 14 février 2022

N° 1333

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté - Vérification des créances - Appel - Lien d'indivisibilité - Nécessité d'intimer le mandataire judiciaire

N° 1334

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Société - Groupe de sociétés - Filiale - Mandat apparent

N° 1335

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

Usages

N° 1336

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Toute perte de contrôle sur un bien suffit-elle à caractériser un détournement de celui-ci ?

N° 1337 - Par Emmanuel DREYER

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | AVOCAT

Honoraires d'un avocat mandataire immobilier : la prohibition de la convention quota litis demeure

N° 1338 - Par Yoann NABAT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRAT DE VENTE

Quel délai pour agir en garantie des vices cachés?

N° 1339 - Par Nicolas DISSAUX

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Nullité du licenciement du jeune père en l'absence d'impossibilité de maintenir son contrat de travail

N° 1340 - Par Cécile TERRENOIRE

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Assujettissement d'une société étrangère à l'impôt sur les sociétés au titre de licences de marques à des sociétés françaises

N° 1341 - Par Jean-Luc PIERRE

[Consulter le PDF](#)

LPA202p4 **Fuite massive de données personnelles : quelle est la responsabilité de Pôle emploi au regard du droit de la cybersécurité ?** PAGE 28

Laura Petiot

Depuis fin août, les données personnelles de millions de demandeurs d'emploi sont échangées sur le darkweb contre quelques centaines de dollars comme conséquence d'une cyberattaque ayant visé une entreprise prestataire de Pôle emploi. Très inquiétant, cet incident, qui n'est pas le premier dans son genre, interroge sur la nature des obligations de Pôle emploi, et des opérateurs de services essentiels de son type, au regard du droit de la cybersécurité. La responsabilité ne repose-t-elle vraiment que sur son prestataire ?

LPA202p3 **L'autonomie contractuelle sous le prisme du droit international privé et comparé : pouvoir absolu ou relatif ?** PAGE 33

Bruno Ancel

Dans la sphère du droit international des contrats, deux approches distinctes se dessinent : l'une favorisant la liberté de choix des parties, tandis que l'autre privilégie une autonomie plus restreinte. Cette dualité reflète la mutation de l'économie mondiale, marquée par une compétition à la fois entre les entreprises et entre les différents systèmes juridiques.

LPA202p2 **L'assurance-vie et le droit des majeurs protégés : encore des incertitudes** PAGE 39

Jérôme Lasserre Capdeville

Les contrats d'assurance-vie peuvent se retrouver confrontés au droit des majeurs protégés. La législation a d'ailleurs été notablement clarifiée en la matière, notamment concernant la désignation ou la substitution du bénéficiaire. Pour autant, quelques incertitudes demeurent. Cette contribution fait le point sur les principales solutions applicables et les questions demeurant à éclaircir.

LPA202p1 **Saisie conservatoire des aéronefs : la spécificité de ses conditions s'étend-elle à son régime procédural ?** PAGE 47

Ozan Akyurek et Zoran Hocdé

Les procédures civiles d'exécution offrent un ensemble d'outils à la disposition des créanciers, auquel appartient la saisie conservatoire des aéronefs qui, bien que méconnue, doit être envisagée lors de l'élaboration d'une stratégie précontentieuse ou contentieuse.

LPA202q4 **Les célébrités ont-elles toujours un droit à l'image, même après leur mort ?** PAGE 50

Tiffany Dumas

À l'heure des deepfakes, où l'intelligence artificielle crée des images et des vidéos à partir de celles de personnes décédées, qu'en est-il du droit du défunt et de ses héritiers sur ces pratiques ? Selon le droit civil, le droit à l'image s'éteint au décès de la personne mais, curieusement, le Code pénal semble être le garant de la mémoire des personnes décédées.

JURISPRUDENCE

LPA202q2 **Interprétation stricte de l'article R. 645-1 du Code pénal ou l'assimilation impossible entre l'exposition de l'objet incriminé et la diffusion de son image** PAGE 52

Hien Letellier

Cass. crim., 5 sept. 2023, n° 22-85540

Il résulte de l'article R. 645-1 du Code pénal que l'exhibition d'uniforme, d'insigne ou d'emblème rappelant ceux d'une organisation criminelle ou d'une personne reconnue coupable de crimes contre l'humanité, n'est punissable que si elle a eu lieu en public, c'est-à-dire de façon ostentatoire à la vue d'autrui. Dès lors, le fait de fixer l'image de ces seuls objets, par quelque moyen de communication que ce soit, ne caractérise pas la contravention précitée. En revanche, leur diffusion sur un site accessible en ligne est susceptible de constituer, dans certains cas, l'infraction d'apologie de crimes contre l'humanité incriminée à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881.